



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/4033

Groupe scolaire provisoire Duvivier Cronstadt à Lyon 7e - Construction d'un groupe scolaire provisoire de 11 classes - Opération n° 07277005 - Lancement des études et travaux préalables et affectation d'une partie de l'autorisation de programme 2015-1, programme 00006

Direction de la Construction

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 2 JUILLET 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 5 JUILLET 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 25 JUIN 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 5 JUILLET 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 12 JUILLET 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), M. RUDIGOZ (pouvoir à M. DURAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme ROLLAND-VANNINI), Mme SANGOUARD (pouvoir à Mme BALAS), M. HAVARD (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à Mme GRANJON), M. BOUDOT, Mme MADELEINE (pouvoir à M. BROLIQUIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2018/4033 - GROUPE SCOLAIRE PROVISOIRE DUVIVIER CRONSTADT A LYON 7E
- CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE PROVISOIRE DE 11
CLASSES - OPERATION N° 07277005 - LANCEMENT DES ETUDES ET
TRAVAUX PREALABLES ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE
L'AUTORISATION DE PROGRAMME 2015-1, PROGRAMME 00006
(DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 juin 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2014/10 du 25 avril 2014, vous avez élu les membres de la Commission d'appel d'offres permanente de la Ville de Lyon.

Par délibération n° 2018/3813 du 28 mai 2018, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle n° 2015-1 «Aménagements Groupes Scolaires 2015-2020», programme n° 00006 «Scolaire».

La croissance démographique du secteur de Lyon 7° près du parc Blandan induit un besoin estimé à 11 classes supplémentaires nécessaires jusqu'à l'achèvement de la construction du nouveau groupe scolaire prévu en 2022 sur le PUP Duvivier Cronstadt.

Compte tenu des délais de prise de possession des lieux, de démolition des bâtiments existants, des études et de construction d'un groupe scolaire définitif sur ce dernier site, un bâtiment provisoire construit en "modulaires" doit être construit sur la place centrale du parc Blandan.

Le programme prévoit la construction d'un groupe scolaire de 5 classes maternelles, 6 classes élémentaires avec un restaurant scolaire et, conformément au programme type, des locaux administratifs et des locaux d'activités, notamment une salle plurivalente, une salle d'évolution, une salle informatique.

Il convient de lancer les études (sondages et études de sol, de pollution, diagnostics et travaux divers, prestations intellectuelles diverses) et travaux préalables de cette opération.

L'ensemble de ces études travaux préalables, estimé à 1 000 000 € TTC, est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1 «Aménagements Groupes Scolaires 2015-2020», programme n° 00006 «Scolaire».

L'opération est aujourd'hui estimée à 5 000 000 € TTC (valeur mai 2018) dont 300 000 € TTC pour le mobilier, hors foncier et hors assurances.

Ce montant sera précisé à l'issue des études d'avant-projet définitif (APD).

La maîtrise d'œuvre sera assurée par la Direction de la Construction.

Les marchés de travaux, de coordination SPS, de contrôle technique et autres marchés d'études seront attribués conformément à la réglementation relative aux marchés publics.

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les délibérations n° 2014/10 du 25 avril 2014 et n° 2018/3813 du 28 mai 2018 ;

Vu l'avis du Conseil du 7^e arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission immobilier - bâtiments ;

DELIBERE

1. Le lancement des études et travaux préalables de l'opération n° 07277005 « Groupe scolaire provisoire Duvivier Cronstadt », est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1, programme n° 00006.

2. Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant sera financée à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville de Lyon – programme n° 00006 , opération n° 07277005, AP n° 2015-1, et imputée aux chapitres 20 et autres, fonction 213, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas de chantier ou autres pouvant survenir :

- 2018 : 500 000 €;
- 2019 : 500 000 €

3. Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nicole GAY